



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

**QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES
JUN 2021**

REGION : NOUVELLE AQUITAINE

LISTE : L'union fait la région

TETE DE LISTE : Geneviève DARRIEUSSECQ

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

La Région doit être un acteur d'avant-garde dans la transition écologique et l'adaptation climatique. Stratégie d'actions et de gouvernance basées sur mesures structurantes : Une ambition écologique fondée sur le progrès et l'action; Une nouvelle méthode de gouvernance et d'action pour l'environnement : associer les acteurs du territoire au sein d'une COP régionale et mettre en place une « budgétisation verte » ; Le bras armé de la politique environnementale de la Région : l'Agence régionale de la transition écologique ; Faire de la transition écologique et numérique une chance pour l'innovation dans les territoires via des « campus de l'avenir » implantés dans les départements ; Agir pour une meilleure utilisation de la ressource en eau ; Protéger nos espaces naturels et notre biodiversité ; « Penser ressources et non déchets » : faire de la région Nouvelle-Aquitaine un territoire pionnier de l'économie circulaire ; Développer les énergies renouvelables en tenant compte des spécificités locales ; Investir massivement dans la rénovation énergétique ; Faire de la région Nouvelle-Aquitaine un leader dans les sciences du vivant et de l'environnement ; Mieux valoriser notre « économie bleue ». Nous mettrons en place une « budgétisation verte », comme cela a été mis en place au niveau du budget de l'Etat en 2019, pour mettre en cohérence nos décisions budgétaires et nos priorités environnementales en faveur de : Lutte contre le changement climatique (mesures d'atténuation) ; Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ; Gestion de la ressource en eau ; Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques ; Lutte contre les pollutions (air, sols, bruit...) ; Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ; Transition énergétique et écologique des entreprises

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

Pour protéger nos espaces naturels, nous élaborerons un plan de transition écologique pour l'économie et le tourisme dans nos massifs de montagne, de forêts, sur le littoral en mobilisant transversalement les acteurs (parcs régionaux, profession agricole, CCI, CPME, Etat, collectivités, entreprises, chercheurs, etc...). En matière de préservation de la biodiversité, nous nous engagerons dans la préservation des trames vertes, bleues et noires et dans l'appui aux collectivités pour la gestion de l'éclairage public. Nous pensons qu'il faut asseoir nos politiques de respect de la biodiversité sur des bases scientifiques incontestables et se donner territoire par territoire les moyens d'évaluation des espèces concernées et de priorisation des populations à protéger.

Votre vision de l'agriculture de demain :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région en pointe pour l'agriculture et l'élevage de demain. Pour que la Nouvelle-Aquitaine reste une région agricole puissante et compétitive, nos agriculteurs méritent un plan d'action puissant de la Région autour des volets suivants : La sécurisation des productions contre les accidents climatiques et épidémiologiques qui s'accroissent ; Mobiliser le plan de relance pour donner à nos agriculteurs les moyens d'assurer leur transition et soutenir les filières pour la mise en place de pratiques durables et mutualisées ; Participer à la mise en place d'un modèle vertueux de circuits courts et mettre en valeur la production régionale en créant le label « Produit en Nouvelle-Aquitaine » ; Favoriser les projets de méthanisation et d'énergie photovoltaïque portés par nos agriculteurs, comme cohérents avec notre politique énergétique et représentant, pour eux, des compléments de revenus appréciables ; Garantir la ressource en eau nécessaire pour leur filière (stockage hivernal de l'eau) et les soutenir dans leurs efforts d'économie de la

ressource ; Confier aux agriculteurs des missions rémunérées de prestations de régulation de notre biodiversité (paysagères et luttés contre les espèces invasives)

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

Adapter la politique d'aménagement aux spécificités des territoires néo-aquitains et contractualiser avec les collectivités locales compétentes en matière d'urbanisme. En termes d'aménagement du territoire, nous adopterons une politique différenciée en fonction des spécificités locales : nous rompons avec cette logique du « cavalier solitaire » pour mener des actions coordonnées et efficaces avec l'Etat et les collectivités territoriales et nous simplifierons les aides aux communes et aux particuliers en matière de reconquête urbaine, de locaux vacants et de renaturation des espaces urbains. Notre politique énergétique sera ambitieuse et active, tout en tenant compte de la diversité de nos territoires. Nous privilégierons un mix électrique reposant sur le nucléaire et les énergies renouvelables, dont la part doit croître à horizon trente ans pour devenir majoritaire dans la production énergétique régionale (Energies marines, Photovoltaïque, Hydroélectricité, Gaz et Hydrogène vert) . La maîtrise de l'artificialisation est à la croisée de la plupart des enjeux actuels = objectif Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2030, notion de neutralité foncière.

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

Le partenariat avec des acteurs de terrain que sont les associations de protection de la nature et de l'environnement, qui pour beaucoup animent des programmes éducatifs ou de sensibilisation sera un axe fort des relations que nous voulons entretenir durant la mandature. Faire de la transition écologique et numérique une chance pour l'innovation dans les territoires via des « campus de l'avenir » implantés dans les départements. Pour ce faire, nous favoriserons l'implantation dans les territoires de grandes écoles dans le domaine de la terre et des sciences du vivant et la recherche sur les biotechnologies. Nous soutiendrons également la création dans chaque département des « campus de l'avenir », centrés sur les enjeux du numérique et de la transition écologique, qui fédèreront les acteurs de la formation et de la recherche, les entreprises et les chambres consulaires pour conserver l'emploi et les compétences dans nos territoires.

Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :

Plus de proximité pour associer davantage les citoyens à la prise de décision. Les Néo-Aquitains pourront choisir, dans leur département, les projets solidaires, citoyens et environnementaux qu'ils souhaitent voir financés par le premier budget participatif de la région Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 200 millions d'euros sur la durée du mandat. « Un tissu associatif riche à renforcer et soutenir pour susciter les engagements » : renforcer la cohésion du tissu associatif avec une coordination régionale sur tout le territoire, déconcentrer les instances de décision et susciter de nouveaux engagements en proximité.

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

En matière d'infrastructures sportives, nous proposons un plan d'investissement massif dans le soutien aux installations mixtes et éco-responsables. Sur chaque complexe « performance », nous mettrons en place des aires de jeux « sport pour tous » pour favoriser la mixité des populations sportives et créer des dynamiques entre sport élite et amateur tout en favorisant la mutualisation de moyens et des ressources humaines (emploi partagé par exemple).